



**ASSOCIATION BENELUX POUR LE DROIT
DES MARQUES ET MODELES**



Invitation à la Réunion de Printemps 2025

***La mine d'idées. Valorisation et monétisation
de la propriété intellectuelle***

Jeudi 27 mars 2025 | Thor Central | Genk | Belgique

Cher Membre de la BMM,

Après une année jubilaire inoubliable, avec une magnifique apothéose à Bruxelles, la réunion de printemps est déjà à nos portes. Cette fois-ci, nous nous rendons à Genk, une ville limbourgeoise qui s'est spectaculairement transformée en un centre de technologie et d'innovation après la fermeture de ses mines de charbon.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir le **jeudi 27 mars 2025** dans le magnifique complexe Thor Central, situé dans le Thor Park, un parc technologique et scientifique de pas moins de 93 ha. Dans le respect de son passé, cet ancien site minier de Waterschei s'est vu attribuer de nouveaux destins pratiques et importants. Ce lieu constituera incontestablement le cadre idéal pour une réunion particulièrement fascinante et inspirante sur la valorisation et la monétisation de la propriété intellectuelle.

Bram Dejan (Gevers) animera la journée. Fidèle à la tradition, nous commencerons cette réunion de printemps par un aperçu de la jurisprudence européenne, présenté cette fois-ci par Sophie Lens (Altius). Ensuite, le conseil d'administration de la BMM, représenté par Djamila Mahlous, Ellen Gevers, Gregor Vos et Tanguy de Haan, discutera de la proposition d'adaptation du règlement d'honneur de la BMM. Après l'Assemblée Générale et la pause déjeuner, nous nous pencherons sur les aspects financiers de la propriété intellectuelle. Stijn De Nijs (EY) ouvrira le bal en nous faisant part de son point de vue sur la valorisation de la propriété intellectuelle. Ensuite, Bert-Jan van den Akker (Doen Legal) examinera de plus près la question des arrangements financiers possibles et envisageables dans le cadre d'accords de franchise et de licence. La journée se terminera par un exposé de Michel Rorai (Lipton) sur les problèmes de titre de propriété auxquels les propriétaires de droits de propriété intellectuelle peuvent être confrontés lors de la valorisation et de la monétisation de leur propriété intellectuelle.

Bref, un programme d'une valeur inestimable pour tout juriste spécialisé en matière de propriété intellectuelle ! Nous espérons dès lors, une fois de plus, pouvoir vous accueillir en grand nombre.

Vous trouverez ci-après de plus amples informations sur le programme de la journée, les intervenants et l'inscription.

Au nom du conseil d'administration de la BMM, nous vous adressons nos plus sincères salutations,

François Uyttenhove
Président de la BMM

Commission de Programme

P rogramme – 27 mars 2025 (jeudi)

La BMM est fière de pouvoir vous présenter le programme suivant :

9:00	Inscription & réception avec café, thé et viennoiseries
9:30	Accueil par le président du jour Bram Dejan (Gevers, Belgique) (NL)
9:45	Présentation par Sophie Lens (Altius, Belgique) (FR) <i>Aperçu de la jurisprudence de la CJUE et du TUE</i>
10:45	Pause-café avec rafraîchissements
11:15	Présentation par Djamila Mahlous (Archipel, Belgique) (NL), Ellen Gevers (Knijff, Pays-Bas) (NL), Gregor Vos (Brinkhof, Pays-Bas) (NL) et Tanguy de Haan (NautaDutilh, Belgique) (FR) <i>Le règlement d'honneur de la BMM: un nouveau vent</i>
12:15	Assemblée Générale, y compris la remise du Student Award
12:45	Pause déjeuner sous forme de buffet
13:45	Présentation par Stijn De Nijs (EY, Belgique) (NL) <i>Valorisation de la PI</i>
14:45	Présentation par Bert-Jan van den Akker (Doen Legal, Pays-Bas) (NL) <i>Accords de licence et de franchise</i>
15:45	Pause-café avec rafraîchissements
16:15	Présentation par Michel Rorai (Lipton, Pays-Bas) (NL) <i>Questions de titre de propriété</i>
17:15	Clôture par le président du jour Bram Dejan
17:30 – 19:00	Apéritif cocktail

Autres informations

Langue & présentations

Les conférences se donneront en français ou en néerlandais. Des interprètes assureront la traduction simultanée (*casques*) vers le néerlandais et le français. Par la suite, les présentations seront disponibles sur le site web de la BMM.

Points de formation

La participation à cette réunion donne droit à 5 points BMM. Vous pouvez obtenir le même nombre de points auprès des ordres des avocats en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg..

Inscription

Merci de bien vouloir utiliser le formulaire suivant pour l'inscription:

<https://forms.gle/pdLZX8iHGuPaKr5X7>

Nous vous saurions gré de bien vouloir vous inscrire avant le 14 mars 2025.

Tarifs

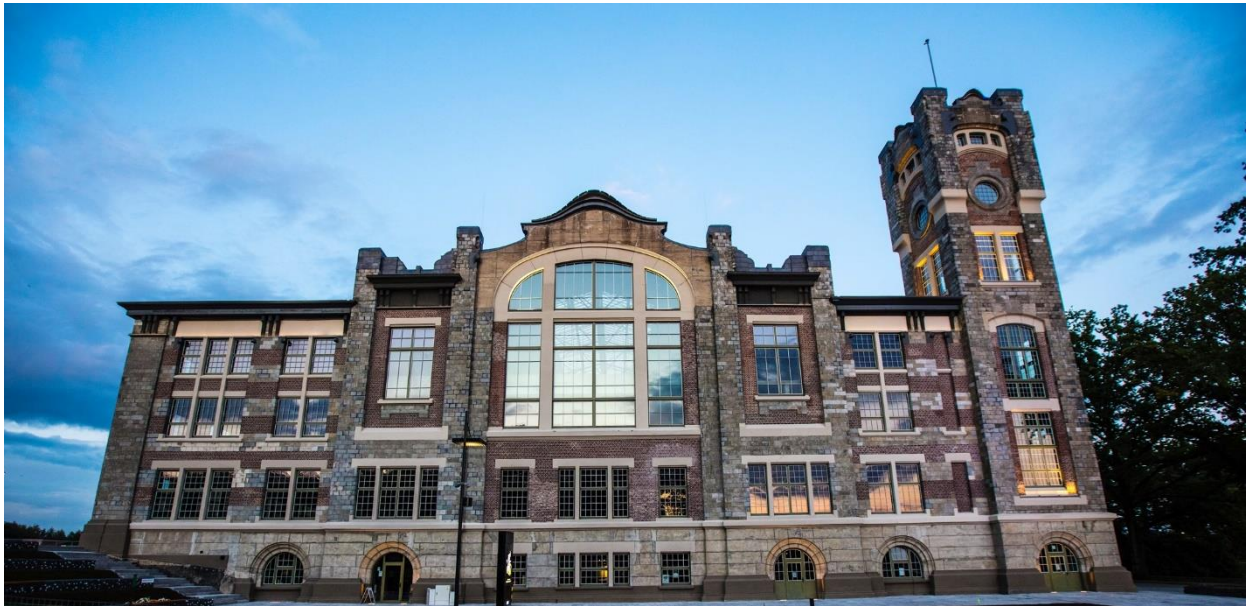
Les tarifs suivants seront d'application

- Je suis membre de la BMM et paie 379 € pour participer à la réunion.
Les membres de commissions bénéficient d'une réduction de 50 € sur les frais d'inscription à la réunion
- Je souhaite par la présente devenir membre de la BMM pour l'année calendrier en cours (2024) et paie le montant de 629 € (379 € & 250 € de frais d'adhésion) pour participer à la réunion. Je comprends que la BMM vérifiera que je remplis bien les conditions d'inscription mais qu'aucun remboursement n'est possible.
- Je ne suis pas membre de la BMM et ne souhaite pas le devenir. Je paie 629 € pour participer à la réunion.

Annulation

En vous inscrivant, vous vous engagez au paiement et vous recevrez une facture pour votre participation. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

Lieu et itinéraire



La réunion se tiendra à Thor Central, un centre de conférence magnifique situé sur l'ancien site minier Thor Park.

Adresse

67 Av. André Dumont

3600 Genk

Belgique

T +31 (0) 43 608 8888

W <http://www.thorcentral.be>

Transports en commun

Le lieu de la conférence est situé à cinq kilomètres de la gare de Genk. A partir de la gare vous pouvez prendre le bus G1 jusqu'à l'arrêt 'Waterschei Mijn', situé à l'Avenue André Dumont. Le trajet de bus prend environ 20 minutes. Entre 6h et 20h, vous pourrez prendre un bus toutes les 30 minutes, entre 7h et 9h et 15h et 18h, vous pourrez prendre un bus toutes les quinze minutes. L'horaire détaillé peut être consulté [ici](#).

Parking

Un grand parking est disponible sur le terrain de Thor Central. Le stationnement est gratuit

Intervenants

Bram Dejan

Bram Dejan is a seasoned attorney with a strong background in intellectual property law, having launched his career in this field. Since joining Gevers in 2008, he has specialised in trademarks and designs. He gives advice to a list of diverse clients, ranging from innovative SMEs to large international enterprises, showcasing his ability to cater to various industry needs. His influence extends beyond his legal expertise; as a board member, he has been instrumental in the transformation of Gevers into a professional partnership. In 2023, he stepped into the role of Managing Partner, where he is dedicated to executing a strategic plan designed to enhance client services and foster growth.

Sophie Lens

Sophie Lens specialises in intellectual property matters, with particular expertise in trademark and patent litigation, anti-counterfeiting and parallel-trade matters, as well as trade secrets. Her legal practice also includes unfair market practices, advertising, as well as drafting opinions and contracts in IP-related matters. She is an active member of the: 'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle', 'Association Internationale des Jeunes Avocats', the French association, 'Association des Praticiens du droit des Marques et des Modèles', and the Belgian association, 'Association Belge pour le droit d'Auteur'. Sophie Lens is an author and co-author of various publications, and frequently participates as a speaker, moderator and/or co-organiser at various conferences and seminars, particularly on IP issues..

Stijn De Nijs

Stijn is Director of the Belgian valuation team. He has broad valuation and financial modelling experience: valuation in context of M&A and strategic decisions, purchase price allocations, impairment testing, intangible asset valuation, cash flow modelling, etc. Before joining EY, Stijn worked in a similar role at another BIG4 firm. Earlier, he spent three years in financial risk management at a major Belgian bank and in a software consulting role. Stijn holds a Master of Science's degree in Electrical & Mechanical Engineering from Ghent University, a Master of Science's degree in Financial Engineering from the Catholic University of Leuven and a Master's degree in business & Economics from Ghent University

Bert-Jan van den Akker

Bert-Jan van den Akker is a founding partner of DOEN Legal, a law firm at the crossroads of IP and Franchise. Bert-Jan is a passionate IP lawyer with over 25 years of experience, including 3 years as inhouse counsel. He specializes in advising and litigating in the fields of trademarks, trade names, copyrights, media and entertainment law. Bert-Jan represents various clients in the fashion, design, and cosmetics industries, as well as numerous artists and influencers. His clients describe him as creative, engaged, and decisive. Due to his background as inhouse counsel, he always keeps the commercial

interests in mind, ensuring that he delivers added value to his clients. Bert-Jan has amongst others been a member of the Board of Editors of the BMM Bulletin for many years and he currently is a member of the AI Committee of BMM.

Michel Rorai

Michel Rorai is the Head of IP and General Counsel marketing at Lipton Teas and Infusions, the world's largest tea company and proud owner of world-class, purpose-driven brands such as Lipton, PG tips, T2, TAZO and Pukka. With 20+ years of experience as a both a qualified attorney at law and qualified European trademark and design attorney (BMM), Michel is currently responsible for the Lipton's trademark and patent portfolio, including portfolio strategy and development, budgeting, litigation, policies, licensing and transactions. In addition, Michel provides the CMO and marketing teams with strategic legal marketing advice, including advice on food- and health claims. Michel is an active member of various industry associations including BMM, Marques and VvRr and has served as a Board member of the BMM and lecturer at the BBMM.